



# Guide d'utilisation enquête changement dans la clientèle

## 1 Aperçu

L'EICOM réalise régulièrement une enquête auprès des plus grands gestionnaires de réseau de distribution afin de déterminer le nombre de consommateurs finaux potentiels et effectifs sur le marché libre. Cela concerne actuellement plus de 80 gestionnaires de réseau, qui ensemble fournissent 40 TWh d'électricité à près de 4 millions de personnes, soit un peu plus de 80% des consommateurs finaux.

Le but de cette enquête est la saisie statistique et l'observation pluriannuelle des processus de changement. L'enquête concerne les changements *prévus*, c'est-à-dire les contrats qui ont été conclus jusqu'au délai de changement de l'année en cours pour l'année tarifaire suivante.

L'EICOM pose donc les questions suivantes aux gestionnaires de réseau :

- Total de consommateurs finaux dans la zone de desserte du gestionnaire de réseau (Total de clients)
- Parmi eux, les clients qui ont le droit d'accès au marché
- Parmi ces deux groupes, le total de clients, qui, depuis l'ouverture du marché, ont effectivement fait usage de leur droit

La dernière question concerne donc la somme cumulée des consommateurs finaux qui ont fait usage de leur droit d'accès au marché jusqu'ici plus le nombre de consommateurs finaux qui ont émis le souhait de faire usage de leur droit d'accès au marché pour l'année tarifaire suivante.

Pour les trois questions, l'EICOM demande aussi les quantités concernées en MWh.

## 2 Evaluation

### 2.1 Généralités

L'évaluation du taux de changement de clientèle est réalisée chaque année.

### 2.2 Détermination de la quantité annuelle d'énergie consommée

La quantité d'énergie qui est consommée en Suisse est déterminée. Cette valeur provient des statistiques de l'électricité de l'OFEN (voir chapitre « Répartition de la consommation finale selon les groupes

de consommateurs les plus importants »).<sup>1</sup> Ici, on utilise la consommation finale totale suisse mais sans les chemins de fer, l'éclairage public et les autres transports.

Ces trois catégories comprennent par exemple les chemins de fer, les chemins de fer des montagnes, les téléskis, les trams, les trolleybus, les pertes des caténaires, ainsi que la ventilation et l'éclairage des tunnels routiers, des gars, des offices des postes et des télécommunications etc.

Ces dernières années, l'énergie totale soutirée tournait toujours autour de 51-54 térawattheure (TWh).

## 2.3 Détermination « clients libres potentiels »

Le droit à l'accès au réseau et par extension la possibilité de changer de fournisseur sont réservés aux consommateurs finaux ayant une consommation annuelle d'au moins 100 MWh par site de consommation (art. 13 al. 1, art. 6 al. 2 et 6 LApEI). Le site de consommation est le lieu d'activité d'un consommateur final qui constitue une unité économique et géographique et qui présente sa propre consommation annuelle effective, indépendamment du nombre de ses points d'injection et de soutirage (art. 11 al. 1 OApEI)

En Suisse, un peu moins de 35 milles consommateurs finaux ont potentiellement le droit d'accès au marché libre. Cela correspond seulement à 0.6 % de tous les consommateurs finaux. Bien que cette proportion peut sembler dans l'absolu faible, ces consommateurs finaux sont responsables de la consommation d'environ 40 TWh, ce qui correspond à plus des 2 tiers de la consommation totale en Suisse (sans les transports publics, voir 2.2 Détermination de la quantité annuelle d'énergie consommée).

Cette valeur est déterminée dans l'enquête par le biais de la question sur la somme totale des consommateurs finaux qui ont le droit d'accès au marché libre (nombre et quantité en MWh).

## 2.4 Détermination nombre et quantité de clients, qui ont fait usage de leur droit d'accès au marché

Parmi les consommateurs finaux qui ont potentiellement accès au marché, tous ne font pas usage de leur droit. Depuis l'ouverture du marché de l'électricité, environ 25 milles consommateurs finaux, soit 70%, ont effectivement fait usage de leur droit d'accès.

Ces « consommateurs finaux libres » consomment plus de 85% de l'électricité qui est consommée par le total des consommateurs finaux effectivement libres et ceux potentiellement libres, c'est-à-dire environ 35 TWh (voir 2.3 Détermination « clients libres potentiels »).

Cette valeur est déterminée dans l'enquête par le biais de la question sur la somme totale des consommateurs finaux qui, jusqu'à maintenant, ont fait usage de leur droit d'accès au marché (nombre et quantité en MWh).

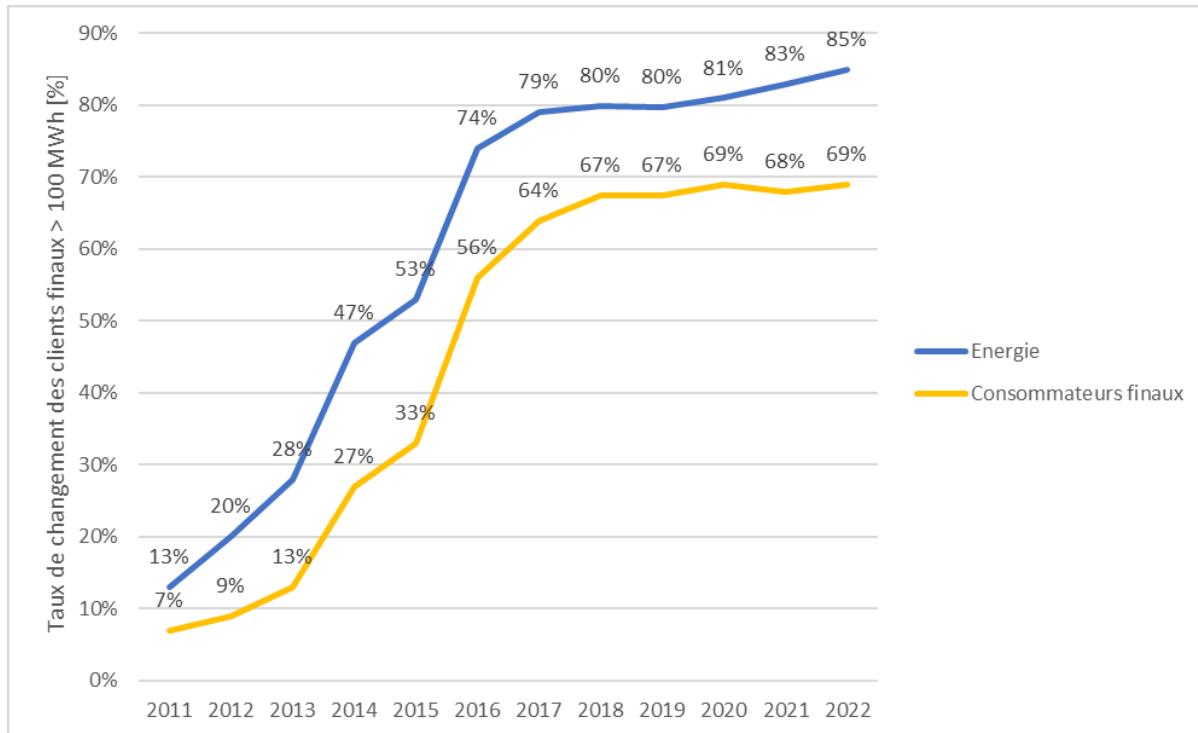
## 2.5 Publication des valeurs

Ces valeurs sont à chaque fois publiées dans une newsletter de l'ElCom. Celle-ci comprend les valeurs définies ci-dessus de manière résumée ainsi qu'un graphique comme celui qui suit.

Durant les deux années qui ont suivi l'ouverture du marché, peu de gros consommateurs finaux ont profité de la libéralisation, car le courant sur le marché était plus cher que celui dans l'approvisionnement

<sup>1</sup> Voir. *Statistique suisse de l'électricité* de l'OFEN, disponible sous : [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch) > Approvisionnement > Statistiques et géodonnées > Statistiques de l'énergie > statistique de l'électricité

de base. Avec les prix bas qui régnait sur les bourses pour l'électricité jusqu'en 2021, la tendance s'est inversée. La décision d'entrer ou non sur le marché est donc surtout dépendante des prix du marché ou de la différence entre les prix dans l'approvisionnement de base et ceux qui sont appliqués pour l'approvisionnement sur le marché libre.



\*\*\*